Initiation à l'agriculture régénérative sur une microferme en Agriculture Biologique - Jour 1

Jour 1 : atelier collectif sur une ferme installée ou en cours d'installation

PUBLIC CIBLE

Agriculteur·ices
Porteur·ses de projets

OBJECTIFS

Concevoir, aménager ou réaménager des espaces productifs sur sa ferme, adaptés à leur contexte paysager et pédo-climatique

ENJEUX

• Réaliser un diagnostic de sa ferme : observation des caractéristiques de son terrain, comprendre l'influence du climat local (micro-climat, ensoleillement, hydrométrie) et identifier les ressources disponibles en utilisant la topographie pour la gestion de l'eau et l'implantation des parcelles
• Optimiser les aménagements existants ou planifier de nouveaux agencements: élaborer un plan d'installation en identifiant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de son site pour optimiser les rendements et minimiser les intrants.
• Concevoir ou réajuster un plan de ferme en prenant en compte les flux de travail, la biodiversité, et la gestion des ressources pour améliorer l'efficacité et la pérennité de l'exploitation.

CONTENU

Cette journée sera concentré à comprendre les bases de l'agriculture régénérative. Initiation aux outils pratiques et conceptuels afin d'avoir une vision globale des dynamiques naturelles de son terrain et mieux intégrer son système de production dans son écosystème. Mise en pratique sur une ferme en cours d'installation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
réseau des Civam en Béarn

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 02/03/2026

TARIFS

Non adhérent	**50 €**

Autres nous consulter.

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Maylis BETELU
maylis.bearn@civam.org
CIVAM Bio Béarn

NOTE : apporter une tenue chaude et son panier repas

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
05/03/2026	423 Xübükoako bidea 64130 Pyrénées-Atlantiques	Julien Moreau, maraîcher, ferme Terra Preta

THÈMES

Agriculture durable | Installation/ Transmission | Accompagner les agriculteurs

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)